



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION
N°2023-12-DEL-391

OBJET :
**SERVICES
TECHNIQUES –
REACTUALISATION DE
LA LONGUEUR DE LA
VOIRIE COMMUNALE
DANS LE CADRE DE LA
DOTATION GLOBALE
DE FONCTIONNEMENT**

RAPPORTEUR :

Monsieur le Maire

NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTS/REPRESENTES:
33

VOTANTS : 33

Le 12 DECEMBRE 2023 à 20H00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 4 DECEMBRE 2023

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS :

Monsieur Cédric AOUN, Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Monsieur Christophe MARGAT, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT, Madame Fabienne TANTI.

ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Valérie LEFUEL-DUVAL donne pouvoir à Madame Catherine EVANO, Monsieur Marc FONTAINE donne pouvoir à Madame Amandine BENOIST, Madame Valérie LENORMAND donne pouvoir à Madame Bérengère VOILLOT, Mme Paméla BUQUET-MAIRE donne pouvoir à Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Julien SAUVÉ donne pouvoir à Monsieur Cédric AOUN, Monsieur Fernando MENDES donne pouvoir à Monsieur Pascal GILLES, Madame Frédérique MAHER donne pouvoir à Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU donne pouvoir à Monsieur KERIGNARD Sophie, Madame Christèle DIDIERJEAN donne pouvoir à Monsieur Gil GOMES, Monsieur Hakan KARACIGER donne pouvoir à Monsieur Philippe DA-RIN.

EXCUSÉ(S) : 0

ABSENT(S):0

OBJET : SERVICES TECHNIQUES – REACTUALISATION DE LA LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE DANS LE CADRE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du géomètre missionné par la commune afin de réaliser le linéaire de voirie et son tableau joint en annexe,

VU l'avis rendu par la Commission aménagement, travaux, sécurité, cadre de vie et développement durable dans sa séance du 27 novembre 2023,

CONSIDERANT que la commune de Triel-sur-Seine expose la longueur de la voirie communale afin de calculer le montant de la dotation globale de fonctionnement,

CONSIDERANT que le géomètre missionné a établi un linéaire de 68158 ml de voirie communale,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré à l'**unanimité (5 abstentions)** : Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU).

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE PRECISER que la nouvelle longueur de la voirie communale est de 68158 ml.

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer les documents nécessaires à cet effet.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.



Le Maire,
Cédric AOUN
Yvelines



La secrétaire de séance,
Françoise POIRRIER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>